

et non un autre. Telle est l'espérance qui repose au plus profond de mon âme. »

On pouvait croire que l'appel au jugement de Dieu aurait désarmé les amis de Job : l'avenir révélerait s'il était innocent ou coupable. Leur argument tiré de la justice de Dieu semblait crouler par sa base. En effet, puisque Dieu juge les hommes dans une autre vie pour les punir ou les récompenser selon leurs mérites, pourquoi serait-il tenu de traiter chacun ici-bas selon ses œuvres, bonnes ou mauvaises ?

Ces vérités incontestables n'en étaient pas moins, à ces premiers âges du monde, enveloppées d'une sombre obscurité.

De là l'accusation des amis de Job, accusation en apparence fondée : cet homme est un grand pécheur, puisque la malédiction de Dieu est tombée sur lui. De là aussi la grande tentation de Job qui, se sachant innocent, ne peut comprendre l'énigme de ses souffrances ; de là son insistance à supplier Dieu de le juger avant sa mort, afin de révéler à tous cette énigme et de faire éclater son innocence.

Les protestations du pauvre lépreux ne produisirent donc aucun effet sur des hommes qui, en présence du fait matériel de la souffrance, ne pouvaient l'expliquer que par le péché. Aussi ne tinrent-ils aucun compte de ce rendez-vous au tribunal du Souverain Juge, qu'ils regardaient comme le misérable subterfuge d'un homme aux abois. Sophar en revint à l'argument, selon lui capital, de la punition des méchants en ce monde, et entreprend de réfuter Job en posant ce principe que, depuis l'origine du monde, la prospérité de l'impie n'a jamais été que *passagère*.

« L'impie, dit-il, a beau s'élever jusqu'aux cieux, Dieu le balaie comme un vil fumier. Son bonheur s'évanouit comme un songe nocturne. Le méchant disparaît sans qu'on aperçoive même la place qu'il occupait. Ses fils traînent dans la misère ; les vices de sa jeunesse ont pénétré jusque dans ses os et dormiront avec lui dans la poussière. Il a savouré le mal, qui paraissait doux à son palais : il l'a fait descendre lentement dans son gosier, afin de jouir plus longtemps de sa suavité, et ce mal, comme un poison subtil, s'est insinué dans ses flancs. Il a sucé le venin de l'aspic ; il en mourra.

« Pour lui ne couleront plus les ruisseaux de lait et de miel. Tout le mal qu'il a fait lui sera rendu. En dépouillant les